N.° 94.bis

Rapport des trois observations de M. Bosc, professeur de Chirurgie au College de Toulouse, dont l'academie nous a chargé, M. Baudelocque et moy, de lui rendre compte

1.re observation

une jeune fille, dont on ne designe pas l'age, aiant eü la tête engagée entre le moieu d'une charette et une borne de bois, il en resulta deux grandes plaies contuses, dont l'une, situëe a la partie laterale gauche du coronal, avoit deux pouces de longueur et presqu'autant de largeur, avec décolement de la peau et du pericrane, et l'autre du côté opposé presentoit un lambeau de 4 a 5 pouces formé par le dechirement des tegumens, du cartilage de l'oreille, et des parties charnües et aponevrotiques du muscle crotaphite.

Cette derniere plaie, qui laissoit a découvert l'angle de la machoire, une partie du temporal et du parietal, etoit compliquée de l'enfoncement et de la fracture de ces deux os, et de tous les accidents relatifs a la compression a la faveur de deux couronnes de trepan, l'une appliquée audessus du bord inferieur du parietal, et l'autre sur la portion superieure du temporal, M. Bosc releva les pieces d'os enfoncées, fit l'extraction de quelques esquilles, et procura l'evacuation d'une certaine quantité de sang epanché entre la dure mere et les os du crane.

Malgré ces secours, six saignées, et l'usage de tous les remedes accessoires, les simptomes primitifs aiant continuéz et s'étant soutenus avec la même intensité pendant six jours, M. Bosc se decida a appliquer a la base de l'apophise zigomatique du temporal une 3.me couronne de trepan qui procura l'issüe d'une certaine quantité de pus sanguinolent epanché dans la fosse moienne de la base du crane.

Cette derniere operation fut suivie d'une diminution sensible de tous les accidents. La malade recouvra l'usage des sens, la suppuration devint loüable, et l'état de la plaie donnoit les plus heureuses esperances,

ARC44 n.°29

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Lorsque le 18e jour après l'accident, il survint un frisson
considérable auquel succéda un violent accès de fièvre.
depuis cette époque, la plaie prit un mauvais caractère
le pus étoit de mauvaise qualité, et annonçoit la
putréfaction du cerveau, dont, à chaque pansement, on
tiroit plusieurs lambeaux d'une odeur très fétide;
enfin les accidents augmentant de jour en jour devinrent
le présage d'une mort prochaine qui arriva le 23e jour.
à l'ouverture du cadavre, on observa que la 3e couronne
du trépan répondoit au milieu de la fosse moienne de
la base du crâne, où l'on trouva une demie cuillerée
de pus épanché. la suppuration et la gangrène avoient
détruit une portion de la dure mère qui tapisse la face
interne de cette fosse, et un tiers ou environ du lobe
moien du cerveau: le reste de sa substance et le
cervelet étoient dans leur état naturel.

Ce fait de pratique fournit à M. Bose quelques réflexions;
il pose pour principe que les anciens auteurs ont recommandé
de ne point appliquer le trépan sur les parties les plus
déclives, ce qui nous paroît gratuitement supposé; car
une des principales indications dans l'opération du
trépan étant d'ouvrir une issüe aux liqueurs épanchées
sous le crâne, les anciens, ni les modernes n'ont pû en
deffendre l'application, autant qu'elle est possible,
à la partie déclive, surtout lorsqu'elle paroît la
plus favorable à l'évacuation des matières qui dans
plusieurs circonstances devient la raison capitale et
décisive de l'opération.

M. Bose prête aux anciens un motif de la prétendüe
prohibition; c'est qu'ils craignoient, dit il, que le
mouvement continuel du cerveau agissant contre la
~~dure mère~~, ne l'obligeat à se devier, et à s'engager
dans l'ouverture du crâne, comme si le même
inconvénient ne seroit pas produit par la même cause,
en quelque endroit de sa circonférence où la
résistance cesseroit par la trépanation?

pour s'en convaincre il suffit de faire attention aux causes qui, dans les plaies de tête, donnent lieu a l'accident qu'on connoît sous le nom de hernie du cerveau.

M. Bosc, en cherchant a nous rassurer contre un crainte que les anciens nous auroient sans doute transmise, si elle leur eu paru fondée, veut donc nous engager a appliquer le trepan aux parties déclives du crane, et il pousse la conséquence si loin qu'il donne le conseil de trepaner sur toute l'étendue la plus declive de l'os occipital, qui correspond dans l'interieur des fosses posterieures de la base du crane, ou est placé le moien cerveau : (c'est sans doute le nom qu'il donne au cervelet). mais les inconvenients qui resulteroient de la section des muscles exterieurs de la tête, splenius et complexus recouverts d'aponevrose, atravers les quels il faudroit arriver a la base du crane dans sa partie posterieure ne paroissent pas avoir eté mûrement examinés par l'auteur, avant que de poser son assertion.

d'ailleurs, si les epanchemens qui ont leur siege sur la base du crane ont ordinairement des suites facheuses, il ne faut pas toujours les attribuer a la difficulté de donner issue aux liquides epanchés, mais le plus souvent a la nature de l'accident qui y a donné lieu, et aux fractures qui souvent se propagent très loin vers la base du crane, et entretiennent des foiers de suppuration qu'on ne peut attaquer ni detruire.

telle a eté peutêtre la cause de la mort de la malade qui fait le sujet de son observation, quoiqu'il eut appliqué le trepan a la partie la plus declive du foier de l'epanchement.

nous nous permetterons encore une reflexion sur le delai de la seconde operation. il paroit etonnant que les accidents primitifs continuant avec la même intensité, après l'application des deux premieres couronnes de trepan, on ait differé jusqu'au 6e jour d'avoir recours a la 3me dont la necessité sembloit indiquée par la nature et la perseverances des simptomes qui donnoient lieu de soupconner un autre foier d'epanchement.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

peutêtre même, eu egard à la proximité du siege du pus, il eut suffi, pour en procurer L'issüe, d'ouvrir la dure-mere dans le point qui repondoit a la couronne de trepan appliquée sur le temporal.

au reste le but de L'auteur, en nous communicant ce fait de pratique, n'a pas eté de le regarder comme unique par rapport au lieu ou le trepan a eté appliqué, mais plutôt pour donner un exemple qui tende a reformer un reste de prejugé fatal a l'humanité.

il dit avoir vû d'habiles praticiens qui, faute d'apprecier les ressources de L'art, abandonnent les malades a leur malheureux sort, toutes les fois qu'ils peuvent objecter que les fractures se continuent jusqu'a la base du crane.

il nous reste encore a scavoir comment mr Bosc pourroit appliquer l'art trepan ou les praticiens habiles n'ont pû le faire, d'après ces considerations, son observation et les reflexions dont il L'accompagne ~~ne~~ nous paroissent ~~nes~~ pouvoir être d'aucune utilité.

2e observation

La 2e observation de mr Bosc a un objet que les circonstances actuelles rendent interessant; il s'agit d'etablir les signes diagnostics qui caracterisent la presence des corps etrangers dans le larynx ou la trachée artere.

au mois de juin 1777 une fille, en mangeant de la soupe, eprouva tout a coup une vive douleur au Larinx, accompagnée d'une toux frequente et convulsive, et de tous les simptomes d'une suffocation menaçante.

le chirurgien ordinaire de la malade attribuant cet etat a la presence de quelque corps etranger arrêté dans l'œsophage, emploia d'abord une petite bougie, et ensuite une tige de Baleine garnie a L'extremité d'une eponge fine pour precipiter le corps etranger dans L'estomac

La deglutition etant devenüe plus aisée, et la plus part des accidents aiant paru ceder a cette tentative, on regarda le soulagement qui en resulta comme le présage d'une prompte et parfaite guerison; mais a ces fausses appararences bientôt succeda une nouvelle difficulté de respirer, avec un rale accompagné de sifflement qui augmentoit chaque fois que la malade vouloit proferer quelques paroles.
on fit 3 saignées dans l'espace de 8 jours, et on prescrivit pour boisson une tisanne adoucissante.
malgré ces secours, les simptomes continuerent, la fievre survint, et la malade eprouvoit une douleur fixe, dont elle designoit le siege vers le cartilage thiroide.
La perseverance des accidents commencant a donner de l'inquietude, on appella en Consultation 3 Chirurgiens dont les avis furent partagés.
deux des Consultans jugeant que les accidents qui existoient n'etoient que l'effet de l'irritation occasionnée par les moiens qu'on avoit mis en usage pour deplacer le Corps etranger, proposerent seulement quelques saignées, des Cataplasmes anodins, et des boissons rafraichissantes, comme remedes suffisans pour retablir le Calme.
M Bose 3e consultant, d'aprés la douleur fixe et permanente vers le Cartilage thiroide, d'aprés le sifflement, l'alteration de la voix devenüe rauque, et la reunion de tous les simpt—omes relatifs, assura la presence d'un Corps etranger dans le Larynx, et proposa la trachéotomie comme le moien le plus pressant et le seul sur lequel on put compter pour sauver la malade.
ses raisons et son avis n'aiant pû prevaloir, le traitement fut abandonné aux soins du Chirurgien ordinaire.
quelque temps aprés il survint au Côté gauche du Larinx une petite tumeur molle et blanche qui disparoissoit en la Comprimant, et se reproduisoit dés que la Compression cessoit, et sur laquelle on appliqua des Cataplasmes pourissans qui ne procurerent aucun effet.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

enfin au bout de deux mois d'un traitement infructueux on envoia la malade a l'hopital de Toulouse ou elle mourut deux jours après
les Consultans aiant été invités a l'ouverture du Cadavre, on pratiqua une incision longitudinale sur les teguments qui recouvrent le Larinx et la partie superieure de la trachée artere dont on coupa dans la même direction les Cartilages
Ces incisions mirent a decouvert un Corps etranger placé obliquement au dessous de la glotte, c'etoit un fragment d'os de bœuf de 6 a 7 lignes de longueur et du volume d'une petite plume a ecrire, dont une des extremités très aiguë avoit divisé du Côté gauche la membrane qui unit le Cartilage thiroide au Cricoide, et avoit donné occasion a la tumeur emphisemateuse dont il a eté question.
un examen attentif prouva qu'il auroit eté possible d'extraire le Corps etranger sans interesser les cartilages du Larinx ni ceux de la trachée artere; et m. Bosc augure que si l'on eût procédé en temps et lieu a son extraction, la malade eut survecu a cet accident.
Cette observation presente un point de pratique très important a eclaircir.
Les accidents primitifs et consecutifs annoncoient evidemment l'existance d'un corps etranger dans le Larinx, et la necessité de l'operation proposée par m. Bosc.
la douleur fixe et permanente depuis le 1.r instant de l'accident indiquoit assés le lieu où elle devoit être pratiquée mais on ne suivroit pas sans doute sur le vivant le procedé que m. Bosc a mis en usage sur le Cadavre, en divisant les Cartilages du Larinx et de la trachée artere.
L'inspection anatomique nous apprend que les Cartilages thiroide et Cricoide sont unis par une espece de ligament membraneux que l'on pourroit diviser transversalement, de maniere a se procurer une ouverture suffisante pour l'extraction des corps etrangers engagés dans le larinx, sans être obligé de couper les Cartilages.

Les experiences repetées sur les animaux par m. Favier, et
Confirmées depuis sur l'homme ont fait connoitre que pour
procurer la sortie d'un corps etranger insinué dans la trachée
artere, il suffit de pratiquer une ouverture au dessus de l'endroit
ou il se trouve engagé, parceque dans le mouvement d'une
forte expiration il est naturellement chassé par l'air, vers
l'issue favorable que l'art lui procure; mais c'est a l'academie
a juger, si une incision pratiquée entre les cartilages thiroide
et cricoide seroit préferable a celle qui jusqu'à ce jour a eté
mis en usage, si l'ouverture faite a l'endroit designé pourroit
dans tous les cas servir a l'issue des corps etrangers arrêtés dans un point
quelconque du canal, si ~~même~~ elle ne pourroit pas servir
encorre a l'extraction de ceux qui se trouveroient engagés dans les
sinus du larinx, soit en les tirant par la dite ouverture
avec un instrument approprié, soit en les deplacant, et
les repoussant du côté de l'epiglotte pour être expulsés
par la bouche, si dans cette circonstance il n'y auroit pas
a craindre que l'introduction des instrumens dans une
ouverture si menagée, en chatouillant et irritant des
parties si sensibles, et interceptant le passage de l'air jusqu'à
un certain point, ne causât du spasme et une suffocation
mortelle, dans l'operation même;
ce sont des points qui exigent toute la sagacité des maitres
de l'art, et qu'il ne nous convient point de decider.
nous nous permettrons seulement d'observer que dans tous
les cas ou la trachéotomie est indiquée, l'endroit designé
sembleroit être le plus favorable, parcequ'il n'est recouvert
que des tegumens; que dans le trajet de l'incision, il ne
se trouve aucun vaisseau dont l'ouverture puisse être
dangereuse ou incommode; que l'on ~~est~~ seroit generalement
moins exposé a être obligé de couper la glande thiroide
qui se trouve au dessous, et que par consequent l'operation
pourroit être plus facile.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

en soumettant ces reflexions au jugement de l'academie, nous ne devons pas laisser ignorer que l'examen de plusieurs larinx préparés, que Mr l'heritier a bien voulu nous procurer, et les remarques qu'il nous a communiquées a ce sujet, ont servi a nous demontrer la possibilité de l'operation proposée+ dont Mr desault nous a donné il y a quelques années la premiere idée; mais c'est a l'experience qu'il appartient d'en verifier les avantages.

au reste l'observation de Mr Bosc ayant a l'appui de plusieurs autres du même genre, pour prouver la certitude des signes qui indiquent la presence d'un corps etranger dans la trachée artere, et il est probable que, dans les consultans dont la timidité l'ignorance ou la basse jalousie ont prevalu pour s'opposer a l'operation qu'il jugeoit indispensable, il auroit eû la satisfaction de voir son pronostic confirmé par le plus heureux succès.

cette observation nous paroit donc meriter d'etre conservée, et doit meriter a son auteur les remerciments de la Compagnie.

Jaguer

Baudelocque

+ ou laringotomie

3me observation

La Troisieme observation de mr. Bose, qui a pour objet l'incision du col de la matrice, dans un cas où la roideur de ses fibres ne lui permettoit pas de s'ouvrir convenablement pour l'accouchem.t, ne presente rien de bien interessant, ni qui puisse reculer les borns de nos connoissances: elle annonce seulement que ce praticien a su faire une heureuse application des préceptes reçus depuis longtems. La nécessité d'une pareille opération a paru aussi évidente dès le seizieme siècle qu'elle le paroit aujourd'hui, quoique bien des gens la regardent comme nouvelle: on pourroit seulement reprocher à quelques uns de ceux qui l'ont pratiqué, d'y avoir procedé trop tard, et de s'être exposés par un delai peu reflechi à perdre le fruit qu'ils auroient pu en recueillir. Mr. Bose n'est pas de ce nombre: s'il n'a operé que le troisieme jour du travail, apres la mort de l'enfant, et au moment où la femme lui parut expirante, c'est qu'il n'a pas été appellé plutot. ~~S'il n'a~~ En ne laissant entrevoir quelqu'espoir de salut pour la femme que dans la section du col de la matrice, il n'a pas meconnu les autres secours que la chirurgie peut offrir contre un obstacle de la nature de celui qu'il avoit à combatre, tels que la saignée, les injections emollientes, les bains, ou demi, bains &c: mais l'etat de la malade ne lui permit pas de les administrer. La circonstance etoit urgente; il préféra le moyen dont l'effet devoit être le plus prompt, et l'on ne peut qu'applaudir à sa conduite.

Baudelocque

Sagues

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE